



# BULLETIN OFFICIEL

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
RECHERCHE ET INNOVATION

Bulletin officiel n° 42 du 7 décembre 2017

## SOMMAIRE

---

### Enseignement supérieur et recherche

---

#### Accréditation

Délivrance de la capacité de pratiques médico-judiciaires  
arrêté du 21-11-2017 (NOR : ESRS1700216A)

#### Cneser

Convocation du Cneser statuant en matière disciplinaire  
décision du 15-11-2017 (NOR : ESRS1700211S)

### Mouvement du personnel

---

#### Conseils, comités, commissions

Désignation des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire ministérielle des administrateurs civils affectés ou rattachés pour leur gestion au MENESR : modification  
arrêté du 20-10-2017 (NOR : MENH1700562A)

#### Conseils, comités, commissions

Membres du comité consultatif pour l'enseignement supérieur privé  
arrêté du 14-11-2017 (NOR : ESRS1700210A)

#### Nomination

Déléguée régionale adjointe à la recherche et à la technologie  
arrêté du 7-11-2017 (NOR : ESRR1700204A)

### Informations générales

---

#### Vacance des fonctions

Directeur de l'école polytechnique universitaire de Lille  
avis (NOR : ESRS1700205V)

## Enseignement supérieur et recherche

---

### Accréditation

#### Délivrance de la capacité de pratiques médico-judiciaires

NOR : ESRS1700216A  
arrêté du 21-11-2017  
MESRI - DGESIP A1-4

---

Vu code de l'éducation ; arrêté du 29-4-1988 modifié

---

Article 1 - L'accréditation en vue de la délivrance du diplôme de la capacité de pratiques médico-judiciaires est accordée à l'université de Reims pour l'année universitaire 2017-2018.

Article 2 - La directrice générale de l'offre de soins et la directrice générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 21 novembre 2017

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,  
Pour le chargé des fonctions de directeur général de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle  
par intérim,  
La chef de service de la stratégie des formations et de la vie étudiante,  
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Pour la ministre des solidarités et de la santé, et par délégation,  
Pour la directrice générale de l'offre de soins,  
Sous-direction des ressources humaines, du système de santé,  
Le sous-directeur,  
Mathias Albertone

## Enseignement supérieur et recherche

---

### Cneser

#### Convocation du Cneser statuant en matière disciplinaire

NOR : ESRS1700211S  
décision du 15-11-2017  
MESRI - DGESIP - CNESER

Par décision du président du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche statuant en matière disciplinaire en date du 15 novembre 2017, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche statuant en matière disciplinaire est convoqué au ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation :

- le **lundi 22 janvier 2018,**
- le **mardi 23 janvier 2018,**
- le **lundi 5 février 2018,**
- le **mardi 6 février 2018,**
- le **lundi 12 mars 2018,**
- le **mardi 13 mars 2018,**
- le **lundi 9 avril 2018,**
- le **mardi 10 avril 2018,**
- le **lundi 14 mai 2018,**
- le **mardi 22 mai 2018,**
- le **lundi 11 juin 2018,**
- le **mardi 12 juin 2018,**
- le **lundi 2 juillet 2018,**
- le **mardi 3 juillet 2018.**

## Mouvement du personnel

---

### Conseils, comités, commissions

#### Désignation des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire ministérielle des administrateurs civils affectés ou rattachés pour leur gestion au MENESR : modification

NOR : MENH1700562A  
arrêté du 20-10-2017  
MEN - MESRI - DGRH E2-1

---

Vu loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée ensemble loi n° 84-16 du 11-1-1984 modifiée ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret n° 99-945 du 16-11-1999 modifié ; arrêté du 25-3-2015 modifié

---

Article 1 - Les dispositions de l'article 1er de l'arrêté du 25 mars 2015 susvisé, sont ainsi modifiées :

Les mots : « Monsieur Frédéric Guin, secrétaire général, » sont remplacés par les mots : « Marie-Anne Lévêque, secrétaire générale, »

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au bulletin officiel de l'éducation nationale et au bulletin officiel de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Fait le 20 octobre 2017

Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,  
La secrétaire générale,  
Marie-Anne Lévêque

## Mouvement du personnel

---

### Conseils, comités, commissions

#### Membres du comité consultatif pour l'enseignement supérieur privé

NOR : ESRS1700210A  
arrêté du 14-11-2017  
MESRI - DGESIP A1-5

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en date du 14 novembre 2017, sont nommés membres du comité consultatif pour l'enseignement supérieur privé :

#### **Au titre de représentants des fédérations de l'enseignement supérieur privé :**

Monsieur Dominique Vermersch, président de l'union des établissements d'enseignement supérieur catholique et recteur des facultés libres de l'ouest ;

Philippe Choquet, président de la fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif et directeur général d'UniLasalle ;

Jean-Michel Nicolle, président de l'union des grandes écoles indépendantes et directeur de l'école d'ingénieurs EPF ;

Monsieur Michel Boyance, président de l'union des nouvelles facultés libres, doyen de l'IPC Paris ;

#### **Au titre de personnalités qualifiées, sur proposition des présidents des fédérations :**

Philippe Bordeyne, recteur de l'institut catholique de Paris ;

Jean-Philippe Ammeux , directeur général de l'léseg ;

Nesim Fintz, directeur général de l'EISTI ;

#### **Au titre de personnalités qualifiées hors fédérations de l'enseignement supérieur privé :**

Laurent Mahieu, président de la commission des titres d'ingénieur ;

William Marois, recteur de la région académique Pays de la Loire et de l'académie de Nantes, chancelier des universités ;

Mathilde Gollety, professeure des universités ;

Isabelle Roussel, inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche ;

Marie-Laure Coquelet, professeure des universités ;

Carole Drucker-Godard, professeure des universités, présidente de la commission d'évaluation des formations et des diplômes de gestion.

Pierre Gregory, professeur émérite des universités, est reconduit dans ses fonctions de président du comité consultatif pour l'enseignement supérieur privé.

## Mouvement du personnel

---

### Nomination

#### Déléguée régionale adjointe à la recherche et à la technologie

NOR : ESRR1700204A

arrêté du 7-11-2017

MESRI - DGRI - SITTAR C3

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, en date du 7 novembre 2017, Sophie Barres, contractuelle à durée indéterminée du Cnam, est nommée déléguée régionale adjointe à la recherche et à la technologie pour la région Pays-de-la-Loire à compter du 1er février 2018. Le poste est localisé à Nantes.

## Informations générales

---

### Vacance des fonctions

#### Directeur de l'école polytechnique universitaire de Lille

NOR : ESRS1700205V

avis

MESRI - DGESIP A1-5

Les fonctions de directeur de l'école polytechnique universitaire de Lille sont déclarées vacantes au 25 février 2018.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Le directeur est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil de l'école. Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, devront parvenir dans un délai de trois semaines à compter de la parution (date de la poste faisant foi) du présent avis au Bulletin officiel du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, à Monsieur le président de l'université de Lille - Cabinet - Cité scientifique - Avenue Paul Langevin - 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex.

Les candidats devront adresser une copie au Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation - Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle - Service de la stratégie des formations et de la vie étudiante - Sous-direction des formations et de l'insertion professionnelle - Département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé - 1, rue Descartes - 75231 Paris cedex 05.